Puz'mag

Le magazine de Pusignan

Juin 2022

#94

Ville de Pusignan

Dossier spécial
SECURITÉ & BUDGET

@villedepusignan
www.mairie-pusignan.fr

I INSTANTANÉS 4 I LE BUDGET 7 I DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 12 I SÉCURITÉ 15 I I CCEL 21 I CCEL 24 I PORTRAIT 28 I TRAVAUX 31 I AGENDA 28 I

L'ÉDITO

Chères pusignanaises, Chers pusignanais,

Après cette longue période de pandémie, et de restrictions sanitaires, nous retrouvons un peu de libertés depuis le 14 mars dernier avec la levée du pass sanitaire et du port du masque. Nous demeurons vigilants malgré tout. Cette période a fait émerger un élan de solidarité, la nécessité de se retrouver, de partager.

Le comité d'entraide et le CCAS du PUSIGNAN ont ainsi pu proposer le traditionnel repas spectacle, pour le plus grand plaisir de nos aînés. Solidarité avec nos séniors mais également en faveur du peuple ukrainien, le CCAS et la mairie ont lancé un appel aux dons qui a permis de récolter beaucoup de produits de premières nécessités et une subvention a été également votée en faveur des réfugiés.

Pendant tout ce premier semestre, les équipes municipales ont anticipé la sortie de la crise sanitaire en préparant un programme d'animation adapté et attendu de tous : les animations de la bibliothèque proposent les heures du conte les mercredis après midi pour les plus petits, les sorties botaniques et les ateliers tisanes permettent aux adultes de parcourir la commune en découvrant les secrets de notre flore locale, les conférences fake news réseaux sociaux s'adressant quant à elles aux ados. Par ailleurs, la journée de l'environnement programmée le 7 mai a permis de sensibiliser aux enjeux environnementaux avec la participation de la ALTE 69. Fin mai, nos chères têtes blondes nous ont présenté un spectacle musical haut en couleur sous la houlette de Licilia et de l'équipe éducative : félicitations les enfants ! Le mois de Juin sera marqué par bons nombres de RDV : la journée du SPORT le 11, créée par le CMJ et suivie par le PUZ à VELO, puis le 21 Juin nos talents locaux animeront la place de la VALLA le temps d'une soirée « fête de la musique » qui lancera la saison estivale et notamment la fête nationale avec feu d'artifice et bal des pompiers le 15 Juillet au soir.
Le bureau de l'emploi a également programmé des ateliers CV courant Mai, qui seront suivis le 28 juin prochain du premier PUZ JOB DATING à l'ODYSSEE.

« les animations et les travaux vont rythmer ce second trimestre »

Concernant les travaux votés dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaires et du budget du 7 Mars dernier, les équipes techniques se sont quant à elles organisées. Un programme pluri-annuel ambitieux mais avec toujours le même objectif : le maintien d'un service public de qualité tout en maitrisant les dépenses. Vous découvrirez dans ce puz mag l'articulation du budget et le dossier spécial sécurité.
Je vous souhaite un bel été : se ressourcer et s'évader !

Anita Di Murro
Maire

SOMMAIRE

3 INFO OU INTOX

4 INSTANTANÉS PUSIGNAN

7 LE BUDGET

12 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

15 LA SECURITE

16 VIDEO PROTECTION

21 LA CCEL

24 EN BREF

26 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

28 PORTRAIT

30 TRAVAUX

31 AGENDA

Puz'mag également, disponible sur www.mairie-pusignan.fr

MAIRIE DE PUSIGNAN Place Schönwald
69330 PUSIGNAN
Tél : 04 78 31 30 19
Fax : 04 78 31 37 77
accueil@mairie-pusignan.fr

www.mairie-pusignan.fr
villedepusignan

Directrice de la publication : Anita DI MURRO
Communication : Julien Ferrari
Rédaction : Elodie Pauze Marchand
Crédits photos : Ville de Pusignan, Envato
Conception - réalisation : Service communication
Tirage : 2 000 exemplaires

Impression : IMPRIMERIE MICHAUD
Imprimé sur papier issu des forêts gérées à long terme et utilisation d'encres végétales.

Service Communication
communication@mairie-pusignan.fr

INFO ? INTOX

J'ai le droit de déverser mes eaux de pluie dans le réseau d'assainissement

INTOX

Tout propriétaire d'une construction (maison, garage, hangar...) doit faire en sorte que l'eau de pluie qui ruisselle de son toit s'évacue dans un puit perdu sur sa propriété (article 681 du Code civil et PLU en vigueur depuis Novembre 2015)

Il n'y pas d'accueils ou d'activités pour les jeunes de plus de 17 ans à PUSIGNAN

INTOX

Depuis Février, la commune de PUSIGNAN a créé le service ALVEOLE destiné aux 14-20 ans, qui propose pendant les vacances scolaires, des activités, des aides ou projets pour les jeunes, encadrés par un animateur municipal diplômé. L'accès à ce service est gratuit.

Il va y avoir une salle de sport, un restaurant et le déménagement de notre pharmacie à coté du NETTO

INFO

Le propriétaire du terrain à savoir, les « Mousquetaires » a commencé les travaux pour installer une salle de sport/ fitness, un restaurant brasserie et la pharmacie du VALLON va prochainement déménager sur le site.

Elections Présidentielle et Législative

Avec une participation de près de 80%, l'équipe municipale se félicite de l'implication des Pusignanais dans la vie politique française. Les électeurs se sont rendus massivement aux urnes pour l'élection présidentielle.

Nous remercions les présidents de bureaux de vote, les assesseurs et le personnel communal pour la tenue des bureaux et la bonne organisation du scrutin.

RDV les 12 et 19 Juin prochains pour les élections législatives.

mars

Récolte des dons pour l'Ukraine

Information sur les moustiques tigres à la CCEL

25 mai

21 mars

Journée de la trisomie 21

11 mai

formation compostage collectif avec la SMND

17 et 21 mai

Atelier tisanes à la bibliothèque

Avril

Accueil des jeunes de 14 à 20 ans à ALVEOLE

Instantanés DE PUSIGNAN

retrouvez toutes les photos sur la page instagram de la mairie

8 mai

Commémoration du 8 ma! 1945

22 avril

Commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

10 mai

Commémoration de l'abolition d'esclavage

10 mai

Atelier CV à la mairie

24 mai

Signature de la convention entre Pusignan et la CPME

Repas du comité d'entraide

3 avril

Journée de l'environnement

7 mai

Florent Ruz
Adjoint aux finances

Le budget 2022 s'inscrit dans la même dynamique que les budgets précédents avec pour objectif de continuer à investir pour améliorer la qualité de vie des Pusignanais tout en maitrisant les dépenses de fonctionnement. La bonne gestion d'un budget communal demande rigueur et anticipation, mais surtout adaptations aux réalités qui s'imposent, notamment les crises internes ou extérieures qui nous impactent. Il est nécessaire de prévoir constamment l'évolution des besoins et des ressources. L'évolution des charges courantes (prix du papier, fluides) et la période inflationniste nous amènent à nous interroger sur la gestion de l'énergie et son origine tout en préservant les générations futures. Nous voulons également privilégier les évènements qui animent la vie pusignanaise tout au long de l'année surtout après cette période de crise sanitaire qui nous a tous isolés.

TAXES

ETAT

COMPRENDRE

Le Budget de la commune

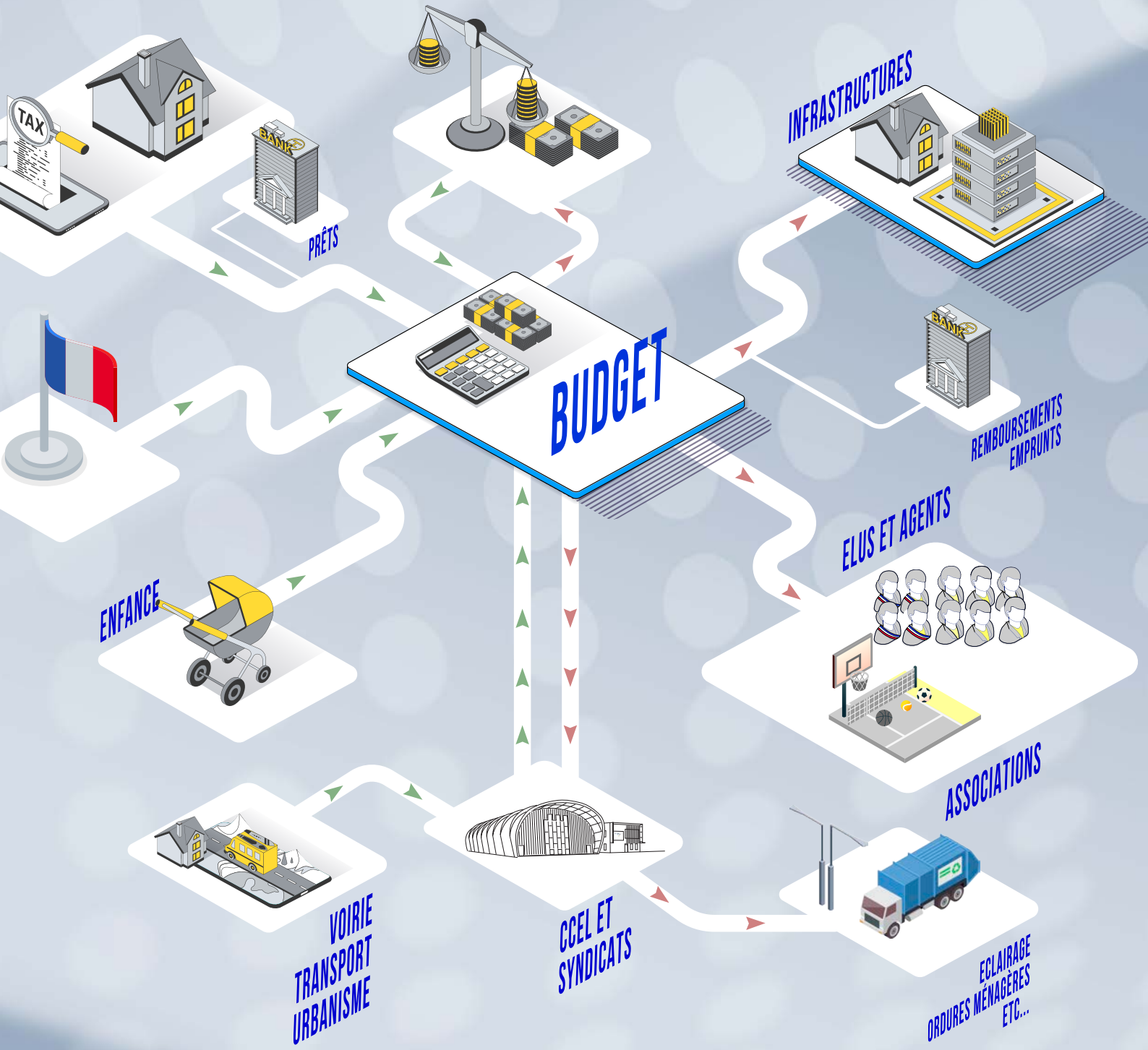

COMPRENDRE LE BUDGET

BUDGET 2022

12.2 millions €

4,5 M€
d'investissement

7,7 M€
de fonctionnement

Lors du conseil municipal du 7 Mars dernier, **le budget primitif 2022 a été adopté à l'unanimité**. Moins affecté par la crise sanitaire que ceux de 2020 et 2021, il s'équilibre entre la relance des investissements, pour les projets d'avenir de PUSIGNAN, mais aussi la maitrise des dépenses et l'optimisation des recettes. La crise actuelle en UKRAINE ne sera cependant pas sans conséquences sur les projets structurants, notamment impliquant l'approvisionnement en matière première (aluminium, bois….) mais également concernant les coûts des fluides (gaz, électricité) multipliés par 4 ou 5 en moyenne.

La volonté de l'équipe municipale est de développer un service public de qualité tout en gardant une logique rigoureuse. La commune de PUSIGNAN a réussi à s'adapter aux pertes de ressources successives émanant de l'Etat (taxe d'habitation, DGF) grâce à une gestion optimisée, à la mise en œuvre d'économies. Malgré le désengagement financier de l'Etat, la commune a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et de privilégier la recherche de subventions auprès des différentes institutions (CAF, Département, Région).

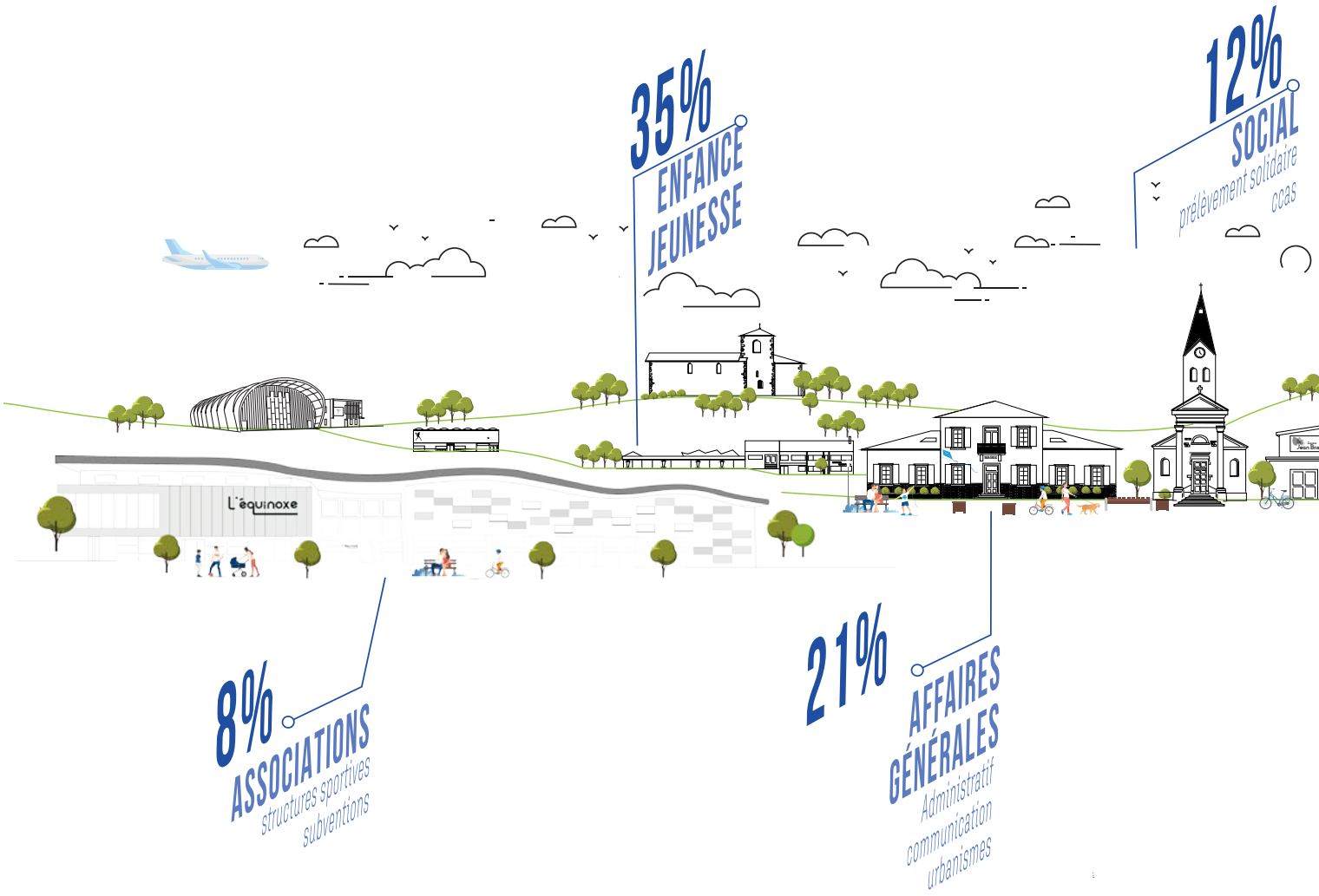

10%

du budget alloué au soutien des associations, de l'action sociale (dotation au CCAS) aux contributions au service d'incendie et de secours

45 000€

d'aides aux établissements sociaux (ADMR, Vivre à domicile, entraide majolane, comité des œuvres sociales)

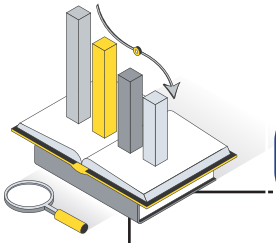

0%

de hausse d'impôts communaux en 2021

22

associations sportives culturelles ou artistiques subventionnées par une aide financière et 8 par des aides matérielles (mise à disposition de matériel, de salles)

35%

des dépenses de fonctionnement affectées aux services du POLE ENFANCE JEUNESSE (crèche, écoles, centre de loisirs, relai petite enfance)

14% CADRE DE VIE
bâtiments
voiries
espaces verts
entretien

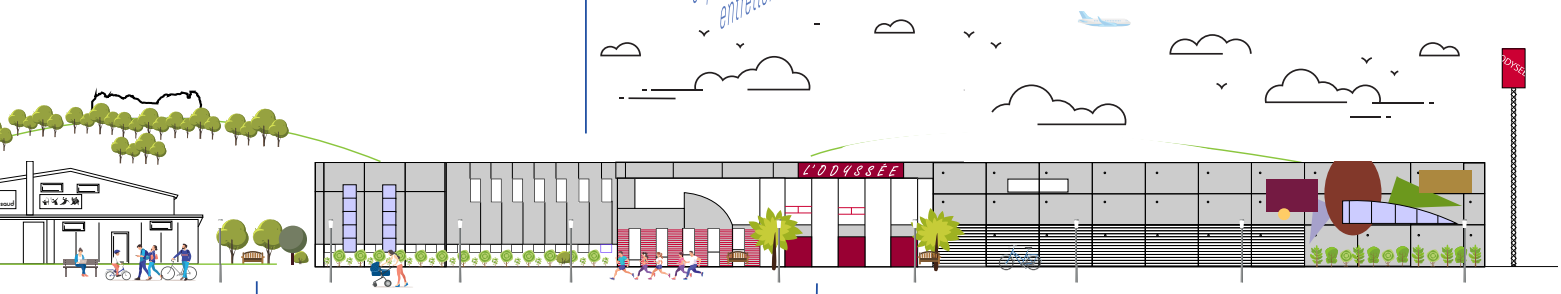

4% SÉCURITÉ

6% CULTURE

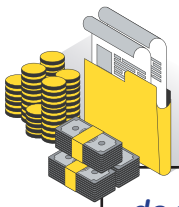

700 000€

de subventions sollicitées en 12 dossiers déposés au titre de la DSIL, FIPDR et Partenariat territorial

50%

des recettes communales émanant de l'attribution de compensation de la communauté de communes de l'Est Lyonnais financée par la fiscalité des entreprises (ex taxe professionnelle, taxe foncière)

LES PROJETS 2022

Aménagement de la salle SAINT VINCENT à BRISSAUD

Une salle rénovée pour permettre des locations adaptées (max 100 personnes) aux pusignanais mais également pour répondre aux sollicitations des associations.

50 000 €

Extension de la vidéo protection et mise en place de la fibre

36 nouvelles caméras installées pour sécuriser les entrées et sorties de la ville et assurer la surveillance et la sécurité des riverains

300 000 €

Aménagement et sécurité de la place de la mairie

Piétonnisation de l'esplanade entre la mairie et l'église avec création d'un dépose minute, de sanitaires publics

400 000 €

Extension et accessibilité du club house du RUGBY

Création d'une structure de 200 m2 avec charpente aluminium comprenant un bureau, un espace de stockage, une infirmerie, des sanitaires ainsi qu'une salle d'accueil

250 000 €

Création d'un Pumptrack

Mise en place d'un circuit de pumptrack pour les rollers, skates, trottinettes, BMX et vélos dans le complexe sportif de l'Equinoxe. Accessible à tous âges.

90 000 €

Création d'îlots de fraicheur

Face au réchauffement climatique, les espaces publics non végétalisés représentent une source de chaleur urbaine non négligeable, il est prévu de végétaliser les espaces minéralisés pour rafraichir l'espace public.

15 000 €

Aménagement du cimetière

Mise en place d'un nouveau columbarium de 9 à 18 places et de 20 cavurnes

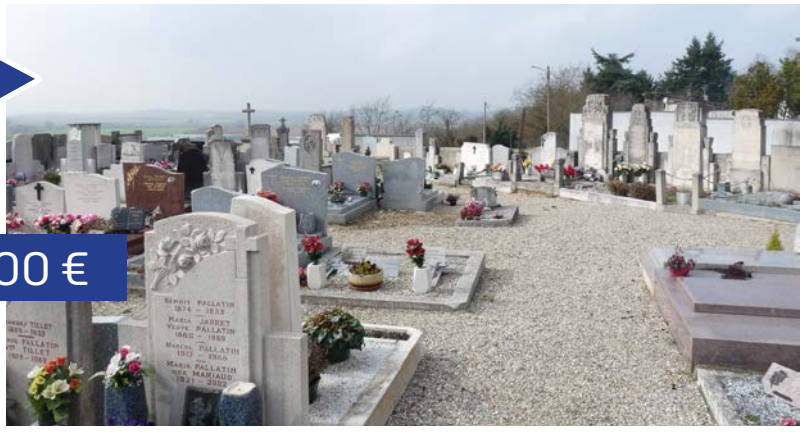

15 000 €

Vie économique

La commune accueille deux nouvelles activitées.

L'équipe de Wok & Sushi Pusignan vous propose un large choix de sushis, rouleaux de printemps, makis, California rolls, nems, samosas, brochettes, plats à base de riz ou de nouilles, diverses sortes de woks, ainsi que des desserts asiatiques et «faits maison».

Ouvert du lundi au mercredi de 11h30 à 14h30, le jeudi de 11h30 à 14h30 et de18h30 à 22h, le vendredi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h, le samedi de 18h30 à 23h.

@WokSushiPusignan ***04 78 98 35 16***

7 Route de Genas 69330 Pusignan

Laura BIAUT est spécialisée dans l'accompagnement périnatal, allant du désir d'enfant en passant par l'accompagnement pendant la grossesse, l'allaitement et jusqu'au postpartum et aux premiers mois de vie.

Glyca propose diverses prestations : accompagnement parental et à l'allaitement, des ateliers : massage bébé et réflexologie bébé émotionnelle, bains enveloppés et sensoriels, ainsi que des massages femmes enceintes, massages à la bougie et des cercles d'échanges pour les mamans et les couples.

@glycabiennaitre www.glyca.fr ***07 86 15 68 05***

48 bis rue de l'égalité 69330 Pusignan

Caddy Malin a 1 an

Il y a déjà un an s'intallait Caddy Malin, rue du Vallon. Magasin de déstockage alimentaire, l'enseigne propose des produits de grandes marques, de traiteurs et de bouchers vendus à prix très avantageux en raisons de surproductions, surstocks, litiges d'assurance ou de transport, changements de packaging, relation directe avec le fabricant, circuits courts, arrêt d'une promotion de la grande distribution etc...

Toutes les dates de consommation des produits frais sont optimales.

Seuls quelques produits secs dits « deuxième vie » comme certaines conserves ou boissons sont en vente en date de durabilité minimale courte ou dépassée (DDM). Le produit n'est pas périmé et peut être consommé après la date.

Caddy Malin est un magasin de déstockage alimentaire avec un triple objectif :

- Distribuer des produits régionaux à petits prix
- Proposer des aliments à bas prix grâce à des arrivages permanents.
  L'objectif étant d'être toujours moins cher, à qualité égale, que la grande distribution (hors promotions).
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

Horaires :
Lundi : 14h30 – 19h00; Mardi au vendredi : 8h30 – 13h00 / 15h00 – 19h00; Samedi : 9h00 – 13h00 / 15h00 - 19h00

Caddy malin

2 rue du Vallon 69330 Pusignan

Puzignan
dynamise l'emploi

Puz'job

JOURNEE DE L'EMPLOI

Puzeco

jobdating

Rencontrez votre futur employeur !

- **C**onseils
- **O**ffres d'emplois
- **S**tages
- **F**ormations

Un événement co-organisé par

Ville de Puzignon

&

pôle emploi

en partenariat avec

cpme69 · Mission Locale · Alynn · La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Mardi 28 juin 2022

à l'odyssée

de 9h00 à 12h00

POLICE
MUNICIPALE

La sécurité

Benoit Velardo
Adjoint à la sécurité

Qu'est-ce que la sécurité au quotidien ?

Le recrutement d'un troisième policier municipal viendra renforcer l'équipe déjà en place et permettra d'élargir les horaires d'interventions mais également d'augmenter le nombre de contrôles de vitesse, la verbalisation des stationnements dangereux et des dépôts sauvages. La sécurité dans notre commune est assurée par les gendarmes, renforcée la nuit par le PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie). La police municipale intervient de façon complémentaire pour renforcer la surveillance de notre commune.

La sécurité est un ensemble de dispositifs :

La participation citoyenne, mise en action sous l'égide de la gendarmerie nationale, en partenariat avec la municipalité, vient renforcer les moyens de lutte contre l'insécurité publique.

Le Plan Communal de Sauvegarde est rédigé par la Commune avec l'appui du SDMIS en vue de l'organisation des opérations de secours dans le cadre d'accidents, de sinistres ou de catastrophes naturelles survenant sur son territoire.

Pendant votre absence la police municipale peut assurer régulièrement la surveillance de votre appartement, maison ou commerce lors de leurs patrouilles quotidiennes : **il s'agit de l'opération tranquillité vacances.**

Un nouveau système de vidéoprotection va être mis en place en remplacement de l'ancien, obsolète. Ce dispositif, accessible seulement sur réquisition du Procureur de la République et placé sur les principaux axes d'entrée, permettra d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

L'essentiel du travail de sécurité repose, je le rappelle, sur la gendarmerie, donc **ne pas hésiter à faire le 17 en dehors de la plage horaire de nos policiers municipaux.**

Des moyens humains et matériels pour assurer votre sécurité

Lionel BREAMER
Policier Municipal

Nouveau responsable du poste de police municipale

QUESTIONS À
Lionel BRAEMER

“ Construire un véritable projet ”

Présentez-vous ?

Lionel BRAEMER, 34 ans, brigadier-chef principal, j'ai occupé les fonctions de gendarme à VILLEFONTAINE pendant 7 ans puis j'ai obtenu un détachement de policier municipal en Alsace sur un ville moyenne, avant de revenir dans la région lyonnaise sur VAULX EN VELIN en équipe de nuit puis VILLEFONTAINE.

Quelles sont les principales missions au quotidien d'un policier municipal à PUSIGNAN ?

Les journées sont ponctuées par l'établissement d'arrêtés divers (circulation, voirie, boisson), la surveillance générale et notamment la sécurité aux abords des écoles, la police route (stationnement et circulation), la surveillance des dépôts sauvages, la divagation des animaux et les permis de détention.

Votre perception de notre village au bout de quelques semaines ?

J'ai été très bien accueilli car attendu des habitants. Pusignan est un village dynamique en perpétuelle évolution. Il reste assez paisible et à taille humaine ce qui le préserve de la grande délinquance. La taux d'incivilités reste relativement bas par rapport aux autres communes de l'agglomération.

Les projets concernant la sécurité ?

Je travaille actuellement sur le dossier de la mise en place de la vidéoprotection avec mes collègues techniciens et en partenariat avec la Gendarmerie.
Nous allons relancer avec les gendarmes, la participation citoyenne avec nos référents de quartiers qui sont supports pour le signalement des troubles à l'ordre public dans leur secteur.
Nous allons organiser avec le service du Pôle Enfance Jeunesse, la journée de la mobilité, pour sensibiliser les enfants et les parents à la pratique des modes doux. Elle est programmée le 2 Juin prochain. Parallèlement, nous lançons des ateliers pédagogiques à travers le permis vélo pour les enfants de l'école élémentaire afin de leur faire appréhender les problématiques de la sécurité routière.
Le conseil municipal en début de mandat en 2020, a créé au total trois postes de policiers municipaux. Un renfort d'un second PM devrait arriver en Juillet prochain et par la suite d'un autre équipier.

Une réflexion est en cours avec la commune de Jons pour «intensifier» les contrôles, notamment le transit et le stationnement des poids lourds.

Traversée et sécurité aux abords des écoles

Georges BERTHET, agent vacataire communal, sous la houlette du service de police municipale, veille à la sécurité routière de vos enfants sur le chemin de l'école les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Il a pour rôle de protéger la traversée des enfants devant l'école maternelle, primaire et crèche mais aussi d'établir un lien de proximité avec les familles, permettant ainsi une sensibilisation constante aux risques routiers.
Il intervient le matin et le soir. Il est présent 15 minutes avant l'heure d'entrée ou de sortie des classes et repart 15 minutes après. La gêne occasionnée pour les automobilistes est de courte durée et permet à nos enfants de traverser en toute sécurité pour se rendre à l'école.

Georges BERTHET est facilement identifiable avec son gilet fluorescent et son panneau STOP. Des ralentisseurs et des panneaux indiquant « sécurité école » ont été déployés pour améliorer davantage le chemin de l'école.

Des opérations sécuritaires sont lancées tout au long de l'année en lien avec l'association des parents d'élèves. Les enfants sont sensibilisés par Flavien dans le cadre des activités vélos mais également la police municipale qui s'occupe d'intervenir dans les classes pour la prévention routière et faire passer les permis vélos.

Les pompiers

350 INTERVENTIONS PAR AN

Le centre de sapeurs-pompiers de Pusignan est constitué uniquement de sapeurs-pompiers volontaires. Ils effectuent entre 300 et 350 interventions par an.
Ils couvrent en 1er appel notre commune, puis la couverture d'intervention s'étend sur les communes avoisinantes (Jonage, Jons, Meyzieu,Genas). Il leur arrive parfois d'intervenir sur le département de l'Isère.

Concernant le matériel de transport, les pompiers sont munis d'un VSAV (secours à personnes), d'un VTUP (véhicule tout usage et de pré-signalisation), d'un FPTLHR (fourgon pompe tonne léger hors route, pour les incendies) et d'une VFI-VMCDG (véhicule dédié à l'infirmier et au commandement des opérations de secours).

Effectif de la caserne

- 1 chef de centre
- 1 officier
- 6 sous-officiers
- 10 hommes du rang

soit 18 sapeurs-pompiers volontaires (encadrés par Boris RENAUD).

La commune de Pusignan finance le fonctionnement de la caserne des pompiers via une subvention versée au Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours du Rhône à hauteur **de 70 000€ par an.**

370 000€ investis dans la caserne en 8 ans

En 2013-2014, notre caserne a été menacée de fermeture dans le cadre des regroupements de centres.
La commune de PUSIGNAN a alors entrepris en 2014-2015 la rénovation intégrale de la caserne des pompiers, afin de maintenir ce service public de proximité, nécessaire pour assurer les premiers secours des PUSIGNANAIS. Plus de 300 000€ ont été investis afin de permettre aux hommes du feu d'exercer dans des conditions de travail optimales.

Afin de préparer nos jeunes aux fonctions de sapeurs-pompiers volontaires, il existe une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers composée d'une vingtaine d'adhérents de 12 ans à 16 ans.
Les activités proposées au JSP sont les suivantes :

- Initiation aux techniques de lutte contre les incendies
- Formation aux gestes de premier secours
- Pratique de différents sports
- Initiation à l'entretien des véhicules spécialisés
- Engagement citoyen

Ces activités se déroulent tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou les samedis.

Des moyens matériels mis en place

Les 29 caméras actuelles étant devenues pour la plupart obsolètes, la commune de PUSIGNAN va prochainement se doter de 36 nouvelles caméras pour couvrir un grosse partie du territoire (entrées et sorties). Dans ce cadre préventif, la vidéoprotection a pour but de :

- dissuader le délinquant par une présence ostensible des caméras et d'une information substantielle
- faire diminuer le nombre des méfaits commis
- renforcer le sentiment de sécurité
- localiser avec précision les lieux de l'infraction ou du trouble, faciliter la levée de doute
- permettre une intervention plus efficace des forces de l'ordre
- faciliter l'identification des auteurs d'infractions et l'administration de la preuve

La vidéoprotection est un des éléments essentiels de la prévention technique de la malveillance.

Le dispositif de vidéoprotection avec des images de bonne qualité doit permettre à la fois de disposer d'une vision large des lieux à surveiller tout en identifiant des auteurs d'infractions par la mise en place de caméras dans des lieux de passages obligés et judicieusement choisis. Les images pourront être consultées en temps réel et à posteriori en cas de commission d'une infraction dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Cette installation s'accompagnera du développement de la fibre pour relier les bâtiments communaux entre eux et ainsi permettre de meilleures liaisons téléphoniques et internet.

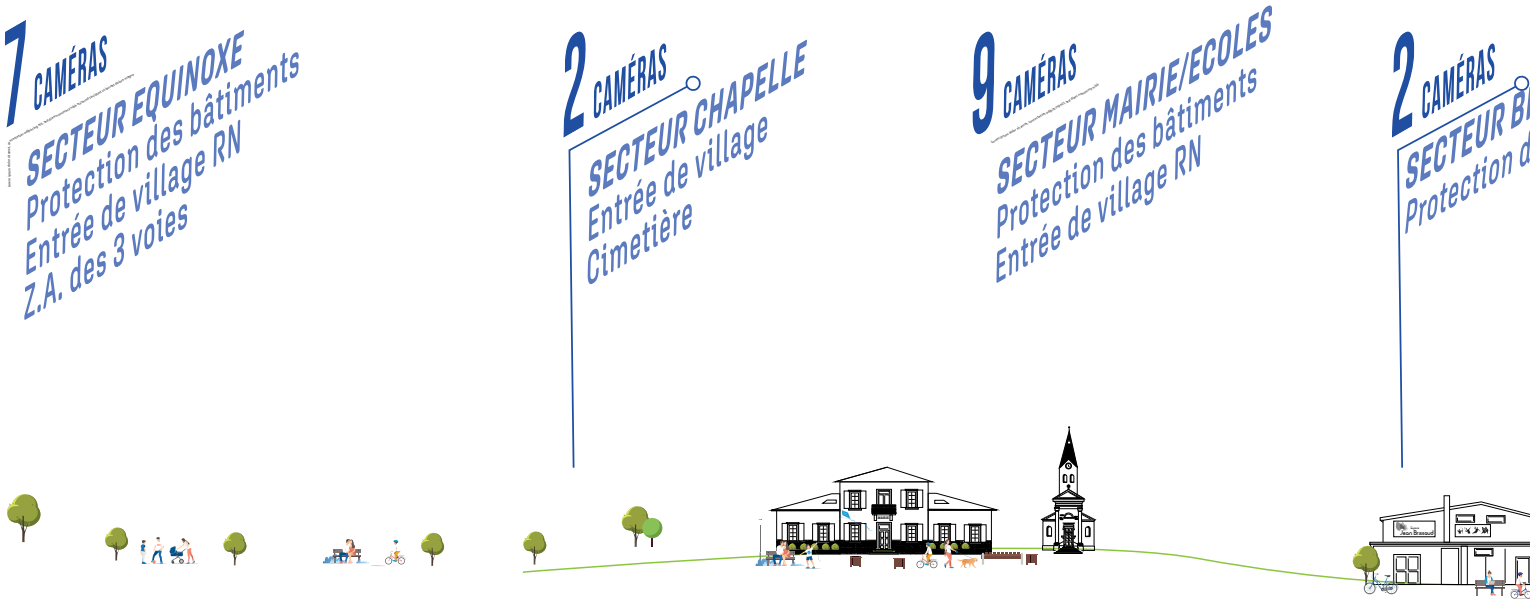

La vidéoprotection est renforcée par du matériel

Deux pistolets à impulsion électrique

Les PIE sont utilisés essentiellement pour maîtriser ou interpeller des personnes dangereuses ou incontrôlables, alcoolisées ou sous l'emprise de stupéfiants. La cartouche éjecte deux hameçons qui s'accrochent sur l'individu et créent un arc de cercle qui diffuse une décharge électrique de 50.000 volts à une intensité de 2 milliampères. Cela a pour effet de bloquer les signaux des fibres nerveuses. Il peut être également utilisé pour neutraliser un animal dangereux.

L'utilisation de cette arme est conditionnée à l'obtention d'une habilitation après une formation obligatoire.

Des radars pédagogiques

La principale motivation de la municipalité pour installer les radars pédagogiques a été de sensibiliser les usagers à la vitesse à laquelle ils roulent, notamment aux endroits où celle-ci semble élevée par rapport à la limitation en vigueur.

Par ailleurs, les élus souhaitent :

• Sécuriser des endroits spécifiques en anticipant un potentiel accident, notamment aux abords des écoles
• Faire baisser la vitesse des automobilistes en ayant une action pédagogique plutôt qu'une action répressive
• Collecter des statistiques de trafic (vitesses moyennes, maximales, nombre de véhicules etc…) pour mettre en place des actions spécifiques liées à la sécurité routière ou des aménagements routiers
• Résoudre un problème d'accidentalité ou de nuisances sonores par exemple

Le radar pédagogique permet en outre de répondre à trois objectifs majeurs :

• Faire respecter les limitations de vitesse dans des zones confrontées à des incivilités routières
• Établir un lien entre la réglementation locale et le comportement de l'usager sur la route.
• Lutter contre la baisse de vigilance au volant par une stimulation visuelle (radar visible de loin, clignotement de la vitesse, logo Rappel Danger, affichage d'un message d'alerte)

36 NOUVELLES CAMERAS SUR LA COMMUNE

Les caméras de vidéoprotection ne sont pas installées au hasard. Les sites sont d'abord déterminés selon les problèmes rencontrés tout au long de l'année, en concertation avec les services de police municipale et la gendarmerie.

Chaque site équipé est alors signalé par une pancarte placée à toutes les entrées du périmètre vidéoprotégé. À ce jour, douze sites de la ville sont pourvus de caméras de vidéoprotection. Les caméras de vidéoprotection ne filment que l'espace public. Par obligation légale, les parties privatives sont systématiquement masquées, préservant ainsi pleinement la vie privée des habitants.

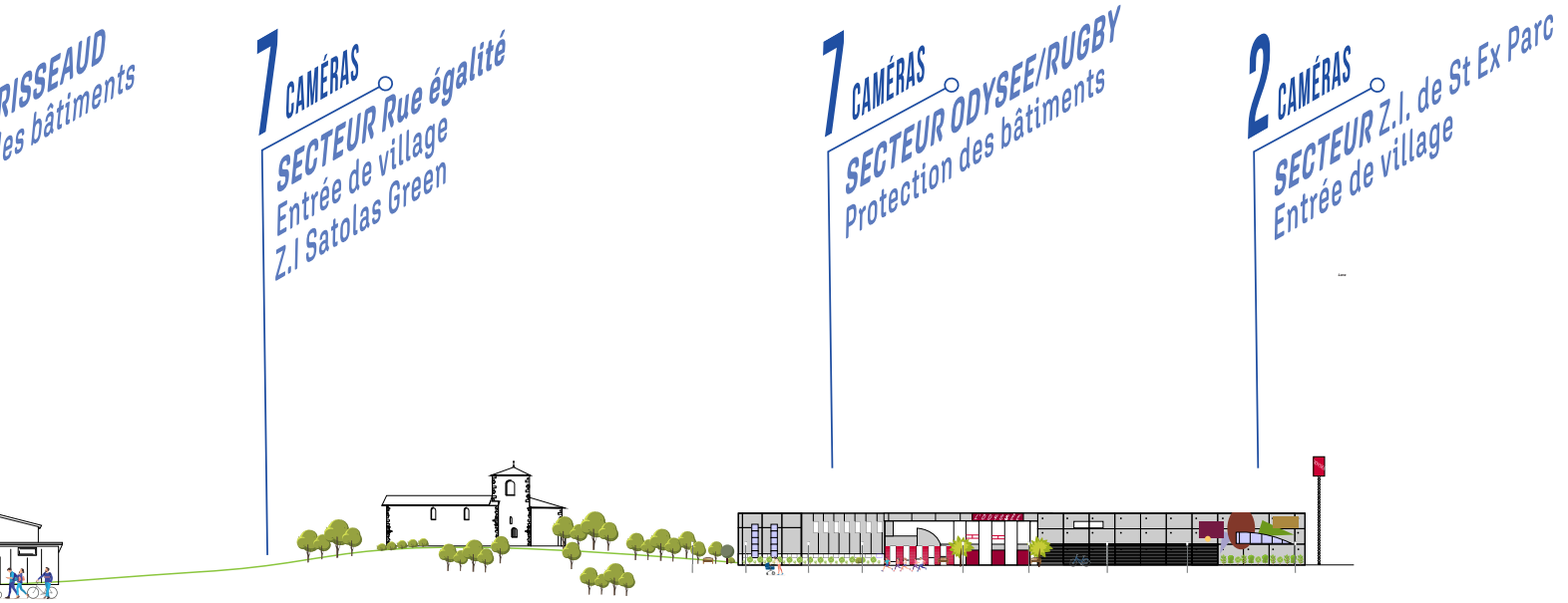

Une caméra-piéton

Le service de police municipale est doté d'une caméra piéton. Les policiers peuvent être confrontés à de la violence. La caméra mobile d'intervention vise à aider à la formation des agents mais surtout à prévenir des incidents lors d'interpellations. L'autre avantage est de pouvoir faire le constat des infractions et de protéger civils et/ou forces de l'ordre lors de différends.

L'utilisation des smartphones étant généralisée au sein du grand public, l'équipement en caméra piéton de la police permet à chacun de filmer à tout moment.

Dans quels lieux des caméras peuvent- elles être installées par une commune ?

Une commune peut installer des caméras de vidéoprotection dans des lieux publics ou ouverts au public.

Quelles sont les règles de conservation des images enrgistrées ?

Le délai de conservation des images est fixé par l'autorisation préfectorale, la commune conserve les images pour une durée de 15 jours.

Quelles sont les personnes habilitées à visionner les images issues des caméras de la commune ?

Les images des systèmes installés par des autorités publiques peuvent être exploitées et visionnées par des agents de ces autorités. Ainsi, dans une commune, les agents de police municipale peuvent être habilités à visionner ces images.

La CCEL se mobilise pour lutter contre le moustique tigre

La lutte contre le moustique tigre passe par une action coordonnée de tous les acteurs : collectivités, entreprises, citoyens …

Afin de faciliter cette prise de conscience et ces actions collectives, la CCEL s'engage par la mise en oeuvre d'un plan d'actions en associant les communes du territoire.

C'est pourquoi, la CCEL sera animatrice sur son territoire du programme « Action Moustiques Tigres » mis en place par le Département du Rhône et l'Entente Inter Départementale (EID – établissement public chargé de la lutte contre les moustiques et de la gestion des zones humides).

Ce plan d'actions permettra dans un premier temps d'informer et de former le personnel communal et de réaliser des diagnostics sur le territoire pour mieux comprendre le développement du moustique tigre.

Le moustique tigre : qui est-il ?

Le moustique tigre dont le nom scientifique est Aedes albopictus, est une espèce de moustique de petite taille (entre 5 et 10 mm). Noir, tacheté de blanc sur le corps et les pattes et présentant une ligne blanche sur la tête et le dos, il peut transmettre certains virus comme la dengue, le zika ou le chikungunya. Comme tous les moustiques, il a besoin d'eau pour assurer son développement.

Comment participer à réduire sa présence ?

Quelques bons gestes peuvent permettre de réduire la présence du moustique tigre :

Vider les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les bâches couvrant les tas de bois, etc. au moins une fois par semaine.
Couvrir de façon hermétique tous les récipients comme les réservoirs d'eau de pluie, avec un couvercle ou un tissu fin.
Ranger tous les récipients (un bouchon en plastique suffit) pouvant contenir ou accumuler de l'eau à l'abri de la pluie ou retournez-les.

Agir sur l'environnement et réduire les coûts de déstockage des agriculteurs

Les exploitations agricoles ont accumulé, durant de nombreuses années, des stocks de pneus usagés, notamment pour la couverture des silos. Face à ce constat, et aux enjeux environnementaux, sanitaires et paysagers qui en découlent, la profession agricole et les acteurs de la filière pneumatique ont créé en 2020 l'association Ensivalor.

Cette dernière a pour objectif de faciliter la mise en place de collectes de pneus usagés sur les territoires, en apportant un appui technique et financier aux organisateurs (optimisation du coût de traitement, …).

Cependant, l'élimination de ces pneus, désormais inutilisés, représente un coût important pour les agriculteurs. C'est pourquoi, la CCEL a souhaité apporter son soutien financier. Une subvention sera ainsi versée à la Chambre d'Agriculture du Rhône. Grâce à cette contribution, le reste à charge des agriculteurs sera allégé.

VOUS ÊTES AGRICULTEUR ? INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT À LA COLLECTE DES PNEUS USAGÉS

Les inscriptions pour la collecte des pneus agricoles usagés organisée entre la fin 2022 et début 2023 par la Chambre d'agriculture du Rhône et l'EURL Services & Co. sont ouvertes.

Solidarité Ukraine : une subvention exceptionnelle votée au profit de l'association Les joyeux Petits Souliers d'Ukraine

Face à la catastrophe humanitaire en Ukraine, les initiatives locales pour venir en aide au peuple ukrainien se sont multipliées. La CCEL a souhaité s'associer à l'élan de solidarité qui s'est développé sur le territoire en se mobilisant aux côtés de ses communes. Elle a alors mis à leur disposition sa grande halle afin de stocker les dons récoltés.

Lors du Conseil, les élus Communautaires ont une nouvelle fois exprimé leur solidarité avec le peuple ukrainien et les familles des victimes. Dans ce cadre, une aide exceptionnelle de 6 000 euros a été votée au profit de l'association Les Joyeux Petits Souliers d'Ukraine, en vue de financer l'acheminement des dons vers l'Ukraine.

Informatique dans les écoles

Les écoles élémentaires publiques du territoire sont équipées de vidéoprojecteurs interactifs
A ce jour, l'ensemble des classes des écoles élémentaires publiques du territoire est équipé de vidéoprojecteurs, de PC portables et de tableaux blancs tryptiques. Le déploiement s'est effectué en deux phases :

En 2016, dans les classes de CE2, CM1 et CM2 de chaque école élémentaire des 8 communes
Cette année, au mois d'avril, dans les classes de CP et de CE1 de chaque école élémentaire des 8 communes (12 écoles, 43 classes) soit 12 classes pour Pusignan.

La poursuite du déploiement d'équipements informatiques
Les 12 écoles élémentaires du territoire seront équipées de tablettes numériques d'ici à la rentrée scolaire 2022 (déploiement cet été). Accompagné d'une borne WIFI (uniquement pendant le temps d'utilisation des tablettes), ce matériel permettra aux enseignants de travailler avec leurs élèves sur l'acquisition d'une culture et de compétences autour du numérique.

Enfin, la CCEL financera un abonnement ENT (Espace Numérique de Travail) par école élémentaire afin de permettre, entre autres, aux enseignants, élèves ou personnel administratif d'échanger de manière sécurisée, ou de faciliter le travail délocalisé lorsque ce mode d'enseignement s'impose.

MARACAS
Animations
Culturelles
Artistiques
Sportives

Ville de Pusignan

Le comité des Lyonnais
de Caisses à Savon

DIMANCHE
2
OCTOBRE
2022
9H-18H

20 TERRE DE JEUX 24

BUVETTE
ANIMATIONS
PARKING GRATUIT

COURSE DE CAISSES À SAVON

OUVERT A TOUS

Participe à la course
Fabrique ta caisse
Renseignements

Association.maracas@gmail.com
06 22 89 13 67

En Bref

Création d'un comité des fêtes

La commune est en cours d'étude pour la création d'un comité des fêtes. Un règlement intérieur est en cours d'élaboration, qui, par la suite, permettra de lancer un appel à candidatures

Vous êtes forain et souhaité vous installer sur le marché dominical ?
une seule adresse : **service.proximité@mairie-pusignan.fr**

CNI et Passeport

Consciente des difficultés liées au retard dans la réalisation des titres d'identité, la municipalité a adressé une demande à la préfecture pour mettre en place ce service. Ce dossier sera soumis à deux instructions : préfectorales et ministérielles. Affaire à suivre….

Groupe de travail Santé et Médical

La commune de PUSIGNAN risque d'être confrontée dans quelques années au désert médical avec les départs en retraite de nos médecins et dentistes. Pour anticiper, un groupe de réflexion et de travail composé d'élus s'est constitué pour trouver des réponses adaptées à cette évolution.

SYTRAL

Malgré des nombreux courriers et interventions, le réseau TCL reste toujours dégradé à cause de la pénurie des chauffeurs. Nous restons vigilants et ne relâchons pas la pression sur l'autorité organisatrice de transports pour trouver une réponse à cette problématique

DSP de l'Eau

Comme annoncé dans nos précédents numéros, la délégation de service public eau assainissement a été relancée. Si en première phase, 5 entreprises se sont portées candidates, une seule entreprise a déposé un dossier d'offre. Après négociation et contrainte par la commune, elle a limité l'augmentation à 30% au lieu des 120% initialement prévus.

Comité d'enseignes

Dans le cadre du projet de dynamisation du centre village, la commission démocratie locale a participé au comité d'enseigne avec les promoteurs immobiliers, concernant les enseignes souhaitées pour cette opération avec comme directives le maintien des commerces de proximité et l'installation de commerces de bouche.

PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée sur la commune de PUSIGNAN en 2016, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours de réunions organisées conjointement par le maire, le responsable de la police municipale, l'adjoint délégué à la sécurité, le commandant de la brigade de Jonage et les référents relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.

Il s'agit notamment de les amener à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers…

Actuellement, nous comptons 15 référents participation citoyenne sur notre commune. Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements en contactant le service de police municipale au 04.72.05.11.29 ou par mail : policemunicipale@mairie-pusignan.fr. Les volontaires sont les bienvenus !

Déchèterie

Suite à la modernisation du contrôle d'accès en déchèterie, l'inscription est dorénavant à réaliser directement en ligne sur une plateforme dédiée. L'ancien système d'accès, par macarons, n'est plus en vigueur. C'est pourquoi, même si vous avez déjà un macaron, vous devez vous réinscrire directement en ligne. Il faut compter un délai de 72h minimum pour la validation de l'inscription.

Depuis le début d'année 2019, le contrôle d'accès des déchèteries a été progressivement informatisé et automatisé. La période de travaux est désormais terminée et l'ensemble des sites est équipé.

Le dispositif permet de limiter l'accès aux personnes préalablement inscrites et d'assurer un accès plus fluide aux usagers. Il permet également d'éviter un usage abusif des déchèteries par les résidents de communes ne contribuant pas au financement du service, ou par les professionnels.

MODALITÉS D'ACCÈS

Nombre de droits d'accès par compte/an : **36**

Droits d'accès consommés à chaque passage	Tarifs TTC par passage si dépassement des droits d'accès
véhicule particulier *(VP : champs J1 de votre carte grise)* : -1	13€
véhicule utilitaire *(CTTE : champs J1 de votre carte grise)* : -2 (≤ 2,25 tonnes**)	26€
-6 (> 2,25 et ≤ 2,75 tonnes**)	78€
-9 (> 2,75 et ≤ 3,5 tonnes**)	117€

** PTAC - Champs F2 de votre carte grise*

Chaque compte usager a 36 droits d'accès gratuits par an

À chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédits sera décompté en fonction de votre véhicule. Pour savoir dans quelle catégorie votre véhicule se situe, il faut vérifier les champs J1 et F2 sur votre carte grise.

En cas de dépassement des 36 droits d'accès : un tarif en fonction du véhicule vous sera facturé.

Les poubelles à rentrer
Conformément au règlement intérieur du SMND, dès le passage du camion de ramassage des ordures ménagères, vous êtes tenus de rentrer votre bac gris ou bac jaune et ne pas le laisser sur le trottoir.

Incivilités et déjections canines

Voici quelques exemples que rencontrent nos services municipaux chaque jour sur la voirie publique ou dans les espaces verts.

Pour des raisons sanitaires, nous vous rappelons que les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.
En raison de tout ce qui précède, l'article R634-2 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2ème classe.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 135 € .

135 €
ça fait cher la commission !

Obligation d'élagage

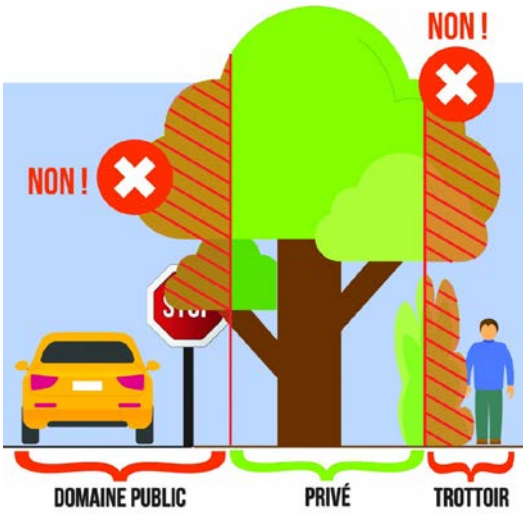

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur. Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.
Pourquoi ? Afin de :
• Ne pas gêner le passage des piétons
• Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).
Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?
• La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.
• La mairie peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, la mairie pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.
• Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Dépôts sauvages

Par délibération en date du 24 Janvier 2022, la municipalité, à l'unanimité, a adopté le principe d'astreintes financières pour la découverte de dépôts sauvages.
Dans le cadre du groupe de travail mis en place avec les agriculteurs et les élus délégués, il a été convenu d'apporter une réponse juridique face à la recrudescence des dépôts sauvages de déchets dans divers lieux du territoire communal et de mettre en place une amende administrative à appliquer aux contrevenants identifiés comme auteurs de ces dépôts sauvages de déchets.
Cette amende interviendra en complément des éventuelles poursuites et autres condamnations pouvant réprimer ces actes.
Les amendes pénales sont prévues pour:
• Le non-respect des règles de collecte (article R632-1 du Code pénal) ;
• L'abandon et le dépôt d'ordures (article R 633-6);
• L'abandon d'ordures transportées dans un véhicule (article 635-8);
• L'encombrement permanent sur la voie publique (article 644-2).

Les tarifs pour l'intervention des services municipaux sont établis comme suit
Type de déchets :
Enlèvement d'un dépôt sauvage : 150 euros pour le premier mètre cube ;
Enlèvement d'un dépôt sauvage au-delà de 1m3 : 220 euros par tranche de 1m3

Type d'intervention :
Déplacement d'un véhicule : 150 euros (forfait par ½ journée) ;
Intervention d'un agent : 22,5 euros de l'heure.

Espérons que ces amendes administratives, plus dissuasives que les amendes pénales, permettront d'avoir un levier supplémentaire contre les pollueurs.

GARAGE MOYNAUTO
04 72 93 25 61

Réparation toutes marques VL – VU
Voitures de collection
Pneumatique - Réglages train avant

39 rue des Bruyères
69330 Pusignan

Affaires sociales

Bien vivre à Pusignan : tout le monde est concerné

Votre équipe municipale s'est engagée à garder la proximité et être à l'écoute de tous.

Pour cela, il est indispensable que nous puissions recenser, identifier et analyser les besoins sociaux de la population. (parentalité, mobilité, logement, isolement, accès au numérique, ...)

Les informations récoltées permettront de réfléchir aux actions nécessaires à mettre en place afin de renforcer l'action sociale pour le bien vivre à Pusignan

A cet effet, un questionnaire sera prochainement diffusé.
Il sera disponible sur le site internet de la mairie, sur ses réseaux sociaux, ainsi que distribué dans vos boites aux lettres.

Démocratie participative

Un grand merci aux habitants qui ont alimenté la boite à idées installée au VALLON (annoncé dans le précédent PUZ MAG). N'hésitez pas à nous communiquer vos noms et coordonnées pour que nous puissions vous répondre sur les actions mises en place.

Face à la hausse du carburant.....mettre à disposition en libre-service des véhicules électriques et mettre en place une piste cyclable sécurisée entre PUSIGNAN et MEYZIEU

Nous avons mis en place deux bornes de recharges électriques Place de la Mairie vers la crèche, l'école élémentaire et prévoyons de faire de même pour le parking de l'école maternelle. Concernant la liaison cyclable MEYZIEU – PUSIGNAN, le dossier est en cours avec le Grand Lyon, la ville de MEYZIEU et la ville de JONAGE.

Les branches dépassent sur les trottoirs ROUTE NATIONALE

Une petite piqure de rappel a été faite dans ce numéro du PUZMAG concernant l'élagage et la police municipale s'occupe de relancer les propriétaires négligents.

LETTRE I

Chère Madame le Maire,

ANONYME

Il est dommage de recevoir des lettres non signées. Nous prenons en compte les remarques des administrés même si celles ci sont anonymes mais il serait préférable de laisser un mail ou une adresse pour que l'on puisse vous répondre directement ou même vous recevoir.

Bien sûr rien d'obligatoire, les premières lettres sont très constructives et permettent une résolution rapide quand nous le pouvons.

Mettre en place des infrastructures orientées vers les familles, ...mettre en place des voies vertes et cyclables,..... créer des animations propres à PUSIGNAN avec des rendez-vous saisonniers marquants, ...l'implantation de nids à hirondelles pour les moustiques tigres, ...l'implantation de ruches, ...des plantations en collaboration avec les services techniques

Nous avons implanté un PUMPTRACK à l'EQUINOXE (ouverture fin juin). Concernant les voies cyclables, un schéma de cyclabilité est en cours avec la communauté de communes (voir PUZMAG précédent). Cette année, nous avons créé une animation intitulée « Fête du sport » ouverte à tous et particulièrement aux familles. Chaque année sont organisées dans le Parc du château « les médiévales » (cette année annulée cause COVID). Des nids à hirondelles ont été installés sur la commune, des ruches sont en place depuis trois ans (vers BRISSAUD) et en mai, les services techniques ont réalisé des plantations avec les enfants des écoles (cf les instantanés de ce mois)

Bravo à nos champions !!

LES FALCONS BASKETBALL - Vainqueur Coupe du Rhône.

Une belle saison chez les Falcons de Pusignan.
Toutes nos équipes ont rempli leur objectif cette année… s'amuser, jouer et gagner !

Chez les jeunes, les effectifs sont toujours là, de belles équipes en perspective qui se construisent un avenir sportif ensemble.
Notons un très beau parcours :

Nos U9 ont évolué au plus niveau départemental

Nos U15 finissent en phase finale de leur championnat départemental.

Les Séniors 1 sont CHAMPIONS de Pré-Régionale Masculine et accèdent à la montée en REGIONALE 3 pour la saison 2022/2023.
Le coup d'envoi de ce match décisif, a été donné par Mme Le Maire, Anita DI MURRO, à L'Equinoxe.
Ils nous ont offert un doublé car ils remportent également la COUPE DU RHONE.

Envie de rejoindre Les Falcons: 06.10.26.17.67
Sur FaceBook ou par mail presidentfalcons@gmail.com

RUGBY - REEL XV - Championne Fédérale 2 AURA/BF/GE

L'équipe féminine monte en Fédérale 1 !
L'équipe de rugby féminin de l'Entente BRON / REEL XV, est restée invaincue presque toute la saison. Elle termine largement en tête de sa poule et gagne ensuite le Championnat Fédérale 2 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est. L'aventure s'arrête en ¼ de finale du Championnat de France, mais l'équipe termine dans le top 8 français de sa catégorie et gagne ainsi sa place en Fédérale 1 !

Chloé LENNE, Capitaine de l'équipe : « On clôt une saison remarquable et nous sommes toutes très heureuses! Cette montée récompense tout le travail mené depuis la création de l'Entente. On se posait beaucoup de questions à l'époque, mais cela a été vite effacé par la perspective d'objectifs plus grands (un plan de jeu clair, des victoires ... une montée).Nous sommes fières d'avoir accompli ça, avec l'aide de nos clubs, du staff, et de très nombreux supporters. »

Rolland CHOVEAU, Responsable et entraineur : « C'est une grande joie, l'aboutissement d'un travail de 4 ans ! Entraineurs et joueuses, nous avons vite été sur la même longueur d'onde. On remercie énormément les filles pour le travail accompli. Maintenant, on est tourné vers la Fédérale 1, on vise le maintien la première année et peut-être plus tard, des objectifs plus grands. ».

L'équipe remercie particulièrement toutes les personnes qui leurs ont donné du soutien et du courage durant toute la saison : staff, amis, familles, supporters… !

Terre de jeux - PARIS 2024

« Terre de Jeux 2024 » est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, CROS-CDOS, CTOS) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique maintenant.

Pusignan est officiellement « Terre de jeux 2024 »

Evelyne VIERS

Originaire de Pusignan, j'ai décidé de me reconvertir après 34 ans dans l'informatique de gestion.
Mes expériences professionnelles m'ont permis de développer des capacités d'autonomie, d'organisation, d'analyse. Depuis Octobre 2019, **CLIC'ASSISTE** accompagne les personnes dans leur apprentissage du monde numérique, et assiste les entreprises dans la gestion administrative de leur quotidien.
Les services de **CLIC'ASSISTE** assistent les personnes de tout âge, mal à l'aise avec l'informatique, celles et ceux qui veulent utiliser ces outils pour garder le contact avec leurs proches ou faire leurs démarches administratives

J'interviens principalement dans les collectivités, associations, pour animer des ateliers numériques pour faciliter sa recherche d'emploi, l'utilisation des réseaux sociaux et des outils bureautiques.
Je peux également intervenir de façon ponctuelle dans les entreprises, ou chez des particuliers, pour des besoins plus personnalisés.

De Décembre 2019 à Mars 2020, avec le soutien d'Anita Di Murro et Stéphanie Fadeau, j'ai animé des ateliers numériques à la mairie de Pusignan soit 7 groupes de 5 personnes de 58 ans à 83 ans, de niveaux différents.

J'ai aimé transmettre mes connaissances, échanger, adapter mes cours au rythme de chacun.

La crise sanitaire a freiné ce bel élan. Avec une activité réduite, Il a fallu s'adapter, évoluer en conséquence. J'en ai profité pour continuer à me former, trouver d'autres ressources pédagogiques pour améliorer le contenu et la forme de mes ateliers.
La crise a aggravé la fracture numérique. Il devient urgent de former, d'accompagner afin de ne laisser personne sur le bord du chemin, et rendre ainsi le numérique accessible à tous.

Je vous invite à me contacter ou à rejoindre mes ateliers !

CLIC'ASSISTE
46 Bis rue de l'Egalité
69330 PUSIGNAN
06 81 56 57 77
clicassiste@gmail.com

MD2C SOLS DISTRIBUTION

2 rue Ampère
69680 CHASSIEU
09 81 49 14 21

296 Allée de Viadorée
69480 ANSE
09 78 08 28 58

md2csoldistribution@gmail.com

VENTES AUX
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

- PVC
- MOQUETTE
- TAPIS
- PARQUET
- STRATIFIÉ
- LINOLÉUM
- COLLE
- GAZON SYNTHÉTIQUE
- REVÊTEMENTS MURAUX
- PANORAMIQUE
- PAPIER PEINT
- TERRASSE EXTÉRIEURE
- COMPOSITE / BOIS EXOTIQUE
- SOLS ORGANIQUES
- SOLS RIGIDES
- SISAL/JONC DE MER

PARTENAIRES POSEURS QUALIFIÉS
SURFACES 1 à 10 000 m²
RECOUVREMENT AMIANTE
SOLUTIONS TECHNIQUES

HABITATION • TERTIAIRE • MILIEU MÉDICALISÉ • MAGASIN • DÉPÔT INDUSTRIEL • HÔTELLERIE • RESTAURATION • SCOLAIRE

POINT DE VENTES À CHASSIEU ET ANSE

Merci

Monsieur DANIEL est venu livrer et installer les purificateurs d'air dans les différentes structures municipales. Le directeur de la société CO-GEM, habitant de Pusignan , a offert ses produits aux écoles, à la crèche, au RAM soit près d'une trentaine de purificateurs d'air. Un énorme merci pour ce don.

Merci à Mme ALLOIN pour le don de photos vues du ciel réalisées par son mari.

A.M.S.V.

Merci à la société AMSV située 9, rue des Bruyères dans la Z.I. de mariage qui à réalisé les piéds du podium de la commune. Ces pieds devaient être changés car plus aux normes.

Instantanés DES TRAVAUX

Esplanade de la mairie

Les travaux se poursuivrent en respectant le planning.
Fin prévue pour la rentrée de septembre

Parking école maternelle

Première étape de l'aménagement du parking avant la deuxieme phase et la mise en place d'ombrières et d'enrobé.

Club House du rugby

Les travaux touchent à leur fin.
Inauguration prévue le 25 juin 2022

Salle Saint Vincent

Aménagement de la salle pour la location pour les particuliers et les associations.

Circuit de Pumptrack

Les travaux sont quasiment terminés avec les derniers aménagements afin d'accueillir les premiers pratiquants en toute sécurité

Fleurissement par les services techniques avec les élèves de l'école élémentaire

Agenda

12 juin — Election législative
1er tour
Municipalité

18 juin — Appel du 18 juin
Commémoration 18h00
Municipalité

19 juin — Election législative
2ème tour
Municipalité

21 juin — Fête de la musique
Place de la Valla 18h30
Municipalité

25 juin — Inauguration Club house
Stade de rugby 09h30
Municipalité

26 juin — Commémoration résistance
Rd point de Janneyrias 10h00
Municipalité

27 juin — Conseil Municipal
Odyssée 19h00
Municipalité

28 juin — Puz'Job
Odyssée 9h-12h
Municipalité

1 juil — Présentation saison culturelle
Odyssée 19h00
Association culturelle Odyssée

14 juil — Fête Nationale
Mairie 10h00
Municipalité

15 juil — Bal des pompiers
Odyssée 19h00
Pompier de Pusignan

15 juil — Feu d'artifice
Odyssée 22h00
Municipalité

Le 21 juin
Fête de la musique

Place de la Valla

Venez fêter la musique le 21 juin, place de la Valla. Tout est prévu, 2 food trucks pour la restauration, une buvette tenue par nos associations.

Du coté ambiance, plusieurs artistes permettront de célébrer la musique. Une premiere partie dès 18h30 et une seconde partie à 20h00 avec le groupe SIDE UP qui interprètra de nombreux «tubes» allant des années 70 à nos jours.

Le 25 juin à l'Odyssée
Spectacle la Squadra

Le 1er juillet à l'Odyssée
Présentation Saison 2023

Le 28 juin
Puz'Job

à l'Odyssée

La municipalité et le Pôle Emploi organisent le 28 juin à l'Odyssée un Job'dating pour permettre une mise en relation entre les Pusignais et les employeurs.

Venez rencontrer les entreprises locales et nationales de 9h00 à 12h00

Ville de Pusignan

Fête de la Musique

21 JUIN

Place de la Valla

A partir de 18h30

18h30 : Première partie 20h00 Side UP

Variété Française et Disco Funk

Buvette et restauration sur place

Entrée gratuite